

Assemblée générale du 13 août 2016

Rapport moral du président

Le dernier, publié dans notre bulletin de cette année, porte mon nom par erreur. Comme Pierre Prieur l'exprimait l'an dernier, je suis d'abord impressionné par la tradition qui nous précède. Celle de l'histoire et du patrimoine de Saint-Antonin et de sa région; aussi celle de notre association depuis 1943, de ses responsables, Donat, Julien et bien d'autres.

Comment poursuivre cette œuvre aujourd'hui?

Le voudrais aborder cette question sans complaisance, en commençant par un état des lieux de nos effectifs et de notre fonctionnement.

- Le fait majeur à mes yeux, constaté en arrivant l'an dernier, est la baisse régulière du nombre des adhérents – alors que la population ne baisse plus et que ce que j'appellerai la diaspora saint-antoninoise augmente plutôt (on le voit l'été): on est passé de 526 en 1998 (apogée, année de la mort de Georges Julien) à 368 en 2015. Les vieux amis qui disparaissent n'ont pas de relève.

Je ne crois pas à la fatalité de cette baisse, et du déclin que connaissent, il est vrai, tant de ces « sociétés savantes » (y compris la so-

ciété d'archéologie et d'histoire du Tarn-et-Garonne). Au moins à Saint-Antonin, dont la vie associative est si intense. D'ailleurs, au sein même de notre Société, il y a des contre-tendances, que montrent les rapports d'activité qui vont suivre: voyez la vitalité du groupe d'entretien des sentiers du mardi matin, l'essor rapide du nouveau « cercle des jardiniers », ou le cours d'Occitan qui refuse du monde.

Mais tout de même, nous ne pouvons pas ne pas nous préoccuper de la baisse des effectifs d'adhérents si nous voulons exercer nos missions avec le poids nécessaire. Nous devons y répondre par notre offre d'activités, en la faisant mieux connaître, et en regardant davantage du côté de publics jusqu'ici négligés: les nouveaux arrivants résidents, les résidents étrangers (Anglais notamment), les jeunes du collège même. J'y reviendrai. Nous sommes preneurs de vos avis et conseils là-dessus.

- On rejoint là la question de notre mode de fonctionnement. Beaucoup d'entre vous n'entendent parler des Amis qu'une fois par an, en recevant par la poste notre bulletin annuel, auquel sont joints un formulaire de cotisation et une convocation à l'assemblée générale du mois d'août.

Nous pouvons sûrement améliorer notre utilisation de l'Internet: le site, dont Joël Rouet avait créé une première version, et que

Philippe Legru vient de recréer (savsa.net) avec l'idée de mieux coller à l'actualité de nos activités. Mais, aussi, la diffusion par courriel d'infos sur nos projets, nos réunions-débat, nos conférences, nos ateliers. Je m'adresse là aux deux-tiers des adhérents dont nous n'avons pas d'adresse mail.

Il n'y a pas que l'Internet, bien sûr. Mais l'adressage direct et personnalisé présente l'avantage, à mes yeux, de privilégier les adhérents.

- Et on va parler, tout à l'heure, du renouvellement (partiel) de notre Conseil d'administration. La relève, là aussi nécessaire, dépend de notre capacité à susciter de nouvelles adhésions, de nouveaux engagements.

2 Cette alerte n'est que mon premier point. Moins d'adhérents ne signifie pas moins d'activités, moins d'activisme.

À ce titre, je voudrais seulement, dans ce rapport moral qui n'a pas à empiéter sur les rapports d'activité à suivre, prendre deux à

trois sujets qui sont majeurs à mes yeux parce qu'ils se rattachent au cœur des missions d'une association comme la nôtre.

a) Nos fondateurs ont été les premiers historiens de la commune. Nous avons la chance de pouvoir compter encore parmi nous des érudits, qui nourrissent notre bulletin. C'est ce qui fait de nous une « société savante ».

Ce qui ne veut pas dire élitiste, mais soucieuse de la connaissance de Saint-Antonin, de son histoire et de celle de son patrimoine.

- C'est pourquoi nous devons, d'abord, nous soucier des archives de la commune, et d'autant plus que leur richesse est réellement exceptionnelle et fournit la matière à bien des travaux d'historiens (encore, en 2015, à la thèse de Cécile Rivals).

Maintenant que la conservation de ces archives est organisée d'une manière stable et accessible, à Montauban et à Saint-Antonin, nous avons pensé utile de le faire savoir, de faire connaître les conditions d'accès, ainsi



De gauche à droite : Aline Julien, qui lit le texte d'André Vignoles, et Georges Cosnier, Thierry Le Roy, Georges Passerat, Patrick Mille, Emma Delzars. Photographie: la Dépêche - Ch. Allières

que le travail de recherche et de documentation qui a pu être fait depuis des décennies et celui qui reste à faire. Nous l'avons fait non seulement sur notre site Internet, mais par une journée, le 21 mai, consacrée à ce sujet, avec la participation du directeur des archives du département Jérôme Cras, mais aussi d'invités de marque comme Georges Passerat (Pdt de la SAHDT), Claude Harmelle (l'auteur des « *Piqués de l'aigle* »), Jean-Louis Laborie, Georges Cosnier... Et, pour que l'esprit de la démarche soit clair, nous avons fait de cette journée un hommage à Georges Julien, celui qui regardait Saint-Antonin comme un « musée à ciel ouvert » (comme Viollet-le-Duc) et a consacré tant de sa vie à la faire connaître. Nous espérons encore que son nom pourra être donné à la nouvelle école.

- L'histoire, c'est aussi le fil conducteur des conférences que nous organisons l'été, depuis 2015, sur une idée de Gerhard Bosinski et de Jean-Pierre Amalric, sur un rythme quasi-hebdomadaire.

- L'histoire, c'est encore un lien que nous pourrions trouver avec le collège, dont la nouvelle professeure d'histoire, Laure Mezière, vient de nous rejoindre avec plein de projets.

- L'histoire, c'est la matière de notre bulletin.

b) Avec l'histoire, le patrimoine est notre deuxième raison d'être.

Notre association est aussi un acteur de la sauvegarde intelligente du patrimoine de Saint-Antonin. Nous l'avons toujours fait. Il suffit de relire le discours-testament de Pierre Prieur lors de notre dernière assemblée générale (avec une énumération à laquelle je ne vois, d'ailleurs, rien à retirer aujourd'hui).

Ce rôle est plus délicat pour notre association, car, d'une part, nous sommes sans

doute regardés par bien des Saint-Antoninois comme l'association la plus légitime pour s'exprimer sur ce sujet; mais, d'autre part, ce rôle nous met en relation avec d'autres: la municipalité, souvent maître d'ouvrage des projets, ou délivrant les autorisations de construire (relation délicate, puisque nous sommes à la fois son auxiliaire et son « poil à gratter »); le ministère de la Culture, en particulier l'Architecte des Bâtiments de France, et d'autres services de l'État; mais aussi les savants et les experts que nous consultons, voire invitons à nos réunions-débat. Dans ce rôle, nous ne prétendons pas être détenteurs de « la vérité ». En revanche, nous pensons qu'il y a toujours matière à débat public; et que la difficulté de contenter tout le monde (on le voit avec l'aménagement de la place Pomiès, ou sur les nouveaux panneaux d'information) ne justifie pas le refus du débat et de l'information préalable.

Quant aux sujets particuliers d'actualité, nous évoquerons dans le débat général tous ceux auxquels vous tenez. À ce stade, j'en retiendrai trois:

- Les chaussées de l'Aveyron. Voilà un sujet sur lequel nous manquions tous d'information. C'est pourquoi nous avons organisé cette réunion du 17 mars dernier, où nous étions nombreux (130), avec les services concernés de l'État, le maire, et des témoignages divers. [Aujourd'hui, en deux mots, quel est l'état de la question? Les services de l'État affirment un objectif, inscrit dans les textes, de « continuité écologique » des rivières non navigables comme l'est notre Aveyron, et incitent par des subventions les propriétaires de chaussées « inutiles » à les araser ou à supprimer par des brèches l'effet sur la circulation de l'eau, des sédiments et des poissons. Mais le droit n'est pas impératif, puisqu'il admet que cette continuité puisse céder devant un enjeu patri-

monial (les moulins historiques, par exemple) ou la présence d'un équipement énergétique utile (comme une microcentrale).]

Ce qui a mobilisé notre association, c'est l'enjeu patrimonial du fameux « miroir d'eau » devant la place des Moines, menacé par un traitement inadéquat de la chaussée de Roumégoux : nous avons clairement pris position contre l'engagement d'une telle opération, nous adressant à l'État mais aussi à la mairie, propriétaire de la moitié de la chaussée. Nous pensons que, sur un tel sujet, le point de vue de la population doit être entendu. Nous pensons aussi que la commune devrait manifester son intérêt pour le programme de microcentrales proposé par la Région et l'ADEME, récemment examiné dans le cadre du Pays Midi-Quercy.

- Second sujet, presque connexe, l'aménagement de la place des Moines. Nous en com-

prenons tous le besoin. Nous voyons l'occasion. Voilà bien un sujet qui intéresse tout Saint-Antonin ; il n'y a pas que les riverains et les usagers de la poste qui ont des choses à dire. Nous avons donc félicité la mairie d'avoir pris l'initiative d'une réunion-débat (tenue le 27 juin). Nous l'avons relayée par une information sur notre site Internet.

Peu de retours, pourtant, sur cette démarche participative. Alors que, s'il y a beaucoup de points de consensus, les questions délicates ne manquent pas : de celle de la conservation des balustrades, chères aux Saint-Antoninois attachés aux vestiges du thermalisme, à la question de la place à faire à l'automobile (places de stationnement et largeur de la rue qui borde la place). J'espère que vous vous exprimerez là-dessus dans le débat général. J'estime, en tout cas, qu'il faudra au moins laisser à la population un temps de réaction lorsque la municipalité aura esquissé son projet de cahier des charges.



Débat sur les chaussées : ce document de 1946 (photographie aérienne publiée par l'IGN - source Géoportail) a été présenté : il montre le secteur de Saint-Antonin sans la chaussée de Roumégoux, alors détruite) : le cours d'eau est très différent, entre des bancs de sable.

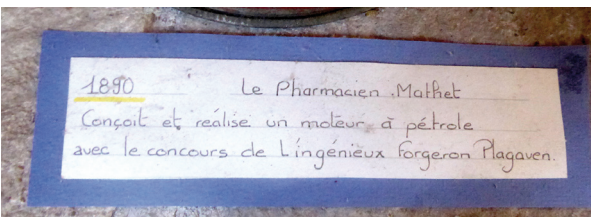
- Dernière question d'actualité que je veux évoquer : la possibilité, qu'ouvre la loi « Patrimoine » du 7 juillet 2016 si longuement discutée au Parlement, de renouveler le dispositif de protection du patrimoine bâti historique dont nous avons, à Saint-Antonin, une application avec le périmètre de ZPPAUP (système qui, pour l'essentiel, permet une intervention de l'ABF sur les modifications de l'extérieur des bâtiments compris dans le périmètre). De plein droit, notre ZPPAUP va devenir un « site patrimonial remarquable », avec la possibilité de demander une protection étendue aux modifications intérieures (les vieilles cheminées...), pour une partie à déterminer des édifices compris dans le périmètre. Il me semble que la connaissance désormais acquise sur les maisons historiques du centre-bourg (grâce à Jean-Louis Laborie, à l'école de Chaillot, à Cécile Rivals), devrait intéresser notre commune à cette opportunité, et en premier lieu notre association pour faire des propositions.

c) Je terminerai ce rapport moral par une allusion au projet de musée, qui rassemble les deux thèmes – histoire et patrimoine – que j'ai mis en exergue de notre association.

État des lieux : ce projet, ce n'est plus l'arlésienne, et pourtant il ferme. Ce n'est plus l'arlésienne depuis qu'à l'été 2015, un peu grâce à notre médiation, la DRAC, le Pays et la commune se sont mis d'accord sur le lancement d'un « projet scientifique et culturel », et qu'une chargée de mission du Pays, Jihan Ghiati, s'en occupe (à mi-temps). L'horizon est lointain, car la commune ne prévoit pas d'investir avant le mandat municipal suivant ; mais c'est un rythme qui est presque normal pour un « musée de France ».

Ce qui est triste, c'est qu'en même temps, en partie du fait des vols constatés à la fin de l'été dernier, la DRAC recommande une quasi-fermeture immédiate (nous sauverons quand même la journée du patrimoine, en





lections (plutôt la partie Arts et traditions populaires ATP) est propriété de l'association et que nous nous sommes toujours occupés des visites. Aussi parce que le musée, cela peut être un ensemble d'initiatives pour l'histoire, le patrimoine et le rayonnement de notre ville.

Que pouvons-nous faire? Trois idées, pour le moment: entretenir l'idée du musée pendant qu'il ferme, par des actions de préfiguration (c'est le sens des conférences d'histoire de Saint-Antonin que nous organisons l'été); contribuer à l'élaboration du « Pprojet scientifique et culturel PSC » (c'est ce que nous allons faire, dans les prochaines semaines, à la suite de notre visite au musée voisin de Ferrières et de nos réunions de travail); enfin, depuis longtemps, nous réfléchissons à la question des locaux et de l'exiguïté de la maison romane, indétachable du projet de musée (parmi les idées, comment ne pas penser à la maison Muratet voisine, qui ne peut rester indéfiniment un abcès de fixation au centre de notre village? Nous pensons, dans l'année qui vient, explorer

septembre), et, dès que possible, la mise en réserves par la mairie des collections d'archéologie préhistorique et historique.

Position de notre association. Nous ne sommes pas (pas encore) de toutes les réunions organisées en mairie, au Pays ou à la DRAC; mais nous sommes très impliqués. Pas seulement parce qu'une partie des col-

et devenir force de proposition: ce bâtiment emblématique le mérite en soi, et le projet du musée pourrait en être en partie le bénéficiaire, qui sait?).

J'espère que ce rapport moral inspirera vos questions dans le débat général qui va suivre.



Rapport d'activité 2016

L'association s'efforce d'améliorer l'information de ses adhérents (près de 400, à nouveau) sur ses activités. Son nouveau site Internet (savsa.net) est alimenté plus fréquemment, et sa consultation est, corrélativement, en nette progression. En outre, depuis la fin 2016, une lettre d'information, en principe trimestrielle, rend compte aux adhérents qui ont pu communiquer une adresse électronique des actions et des débats de l'association, en particulier de son conseil d'administration qui se réunit tous les mois.

Cela ne nous dispense pas du rapport d'activité, adressé comme chaque année à tous les adhérents dans le bulletin.

1) Groupe sentiers

Sous la responsabilité de Jean-Louis Lagarde, ce groupe de bénévoles pour la création et l'entretien des sentiers de notre vaste

commune est demeuré très dynamique en 2016, avec une bonne quinzaine de participants tous les mardis matin de l'année (il n'y a d'interruption qu'en juillet-août).

Avec les consommables fournis par la mairie, ils entretiennent environ 200 km de sentiers chaque année.

Le groupe a mis à jour, en 2015, le *Guide des sentiers de Saint-Antonin*, édité et vendu par l'association, dont c'est la principale recette propre (3 600 euros, correspondant à 745 exemplaires vendus en 2016, dont 112 de l'édition antérieure, à laquelle le nouveau guide a ajouté le PR 25). Notre guide continue d'être vendu, y compris par l'office du tourisme devenu intercommunal concurremment avec le guide des sentiers de la communauté de communes.

Par ailleurs, des randonnées sont organisées toute l'année (sauf juillet et août) (départ place du Pradel, à 9 heures les mardis matin), par Nadine Mur.

2) Le musée et la maison romane

Le premier article du présent bulletin fait le point sur l'évolution de notre musée, en particulier sur son « projet scientifique et culturel » en cours d'élaboration, et sur les questions qu'il nous pose.

En attendant, le musée demeure, en principe, fermé au public, avec quelques exceptions pour des visites de groupes inférieurs à 19 participants et avec une surveillance-accompagnement d'au moins trois personnes. Ces visites sont organisées soit par l'office du tourisme, deux ou trois fois par an, soit par notre association pour les journées du patrimoine (18-19 septembre 2016 : 212 visiteurs en quelques heures d'ouverture).





Ce masque provient d'une fenêtre à meneaux en bois dont il ornait le croisillon (XIV^e-XV^e siècles)

La Société travaille à préparer la suite. D'abord, par ses contributions à l'élaboration du projet scientifique et culturel, qu'on peut lire sur le site Internet ou dans le présent bulletin. Ces contributions sont nourries par des consultations et des visites, comme celle faite en mai 2016 par une vingtaine d'entre nous au musée du protestantisme de Ferrières (Tarn). Ensuite, en élaborant un plan de réouverture de la maison romane à la visite du public pour la période qui suivra immédiatement la mise en réserve des collections. Cette mise en réserve, demandée par la DRAC notamment pour la sécurité et la restauration des œuvres, devrait être effective au début de l'année prochaine, et durer jusqu'à la réouverture du musée dans quelques années. Ce plan, pour lequel nous demandons une aide ponctuelle à la municipalité, devrait reposer surtout sur l'apport de nos compétences et de nos bénévoles.

3) La préfiguration du musée

Notre « musée de France » n'ouvrira pas, dans sa pleine dimension, avant cinq ou dix ans. Mais, que l'exposition de ses collections permanentes soit ainsi suspendue n'empêche pas d'anticiper, en organisant des conférences ou des expositions temporaires en rapport avec la programmation du musée futur, dans la ligne des recommandations faites en 2014 par Jean-Pierre Amalric et Gerhard Bosinski,

ces deux savants (historien et préhistorien, respectivement), amis de Saint-Antonin qui ont alors relancé le projet.

La Société a donc continué d'organiser, durant l'été 2016 (les vendredis, à 18 h), des conférences, comme elle l'avait déjà fait en 2015, sur notre préhistoire (Edmée Ladier), sur notre histoire médiévale (Cécile Rivals), moderne (Jean-Pierre Amalric, Jean-Baptiste Fol) ou contemporaine (Frédéric Ripoll et Gérard Grosborne, qui nous ont fait découvrir un grand photographe du XIX^e siècle, Eugène Trutat. Nous avons aussi organisé, le 21 mai 2016, une journée d'hommage à l'un de nos anciens, Georges Julien, qui a tant fait pour notre musée; l'occasion était fournie par la réorganisation des archives municipales, de nouveau accessibles à Montauban (aux Archives Départementales) pour la période antérieure à la Révolution, et en mairie pour la période postérieure.

Nous continuerons de la faire en 2017, en ajoutant, dans le prolongement d'une des conférences de 2016, une exposition des œuvres de ce même Eugène Trutat et d'Amélie Galup, deux photographes du XIX^e siècle qui ont honoré Saint-Antonin et sa région (19 août-31 octobre 2017).

4) Les actions de défense du patrimoine

Il faut ici en signaler trois, d'importance inégale. L'élaboration du plan local d'urbanisme intercommunal (PLUI), d'abord, a été l'occasion de proposer aux autorités compétentes de joindre à ce nouveau plan d'urbanisme un recensement du « patrimoine rural » de notre territoire parfois oublié par la politique de sauvegarde des monuments

historiques. Ce recensement concerne tout ce qui a été bâti avant 1950 ; il comprend les maisons, les fermes, les bâtiments agricoles mais aussi le patrimoine industriel : ponts, chaussées, moulins... Il comprend aussi le “petit patrimoine rural” tel que les granges dans les bois, les fontaines, les lavoirs, les puits, les cabanes de pierre sèche appelées souvent « gariottes » et certains ensembles de murets.

Cette démarche devrait avoir des suites dès 2017 avec des mini-chantiers de restauration de “brèches” dans les murets pour permettre à des propriétaires d’appréhender les bases de reconstruction de ces murets en pierre sèche. Cette initiative devrait avoir des suites dès 2017.

Ensuite, les projets d’aménagements des cours de nos rivières par les administrations compétentes de l’État, au nom de la continuité écologique, nous ont mobilisés pour la défense de la chaussée de Roumégoux, grâce à laquelle Saint-Antonin bénéficie, devant la place des Moines, d’un véritable « miroir d’eau » en toute saison. Nous avons organisé, le 17 mars 2016, une réunion publique d’information, avec la participation de Gérard Agam, maire de la commune, et avec une belle affluence (plus de 120 participants), qui a montré l’intérêt et la vigilance des habitants.

Enfin, nous avons suivi, d’aussi près que possible, les projets de la municipalité pour l’aménagement de la place des Moines, en participant à la concertation organisée par la mairie, et en consultant directement nos adhérents par courrier tant postal qu’électronique (avec plus de 10 % de réponses. Résultats sur le site Internet). Le climat sur ce sujet est plutôt consensuel. Nous attendons, pour prendre position, de connaître les projets qui seront soumis au conseil municipal.

5) Le salon d’art contemporain

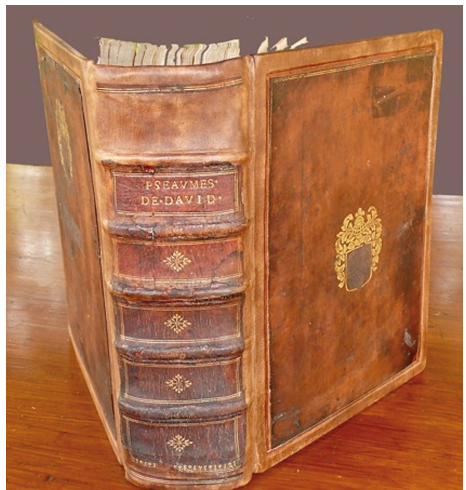
2016 aura été l’année du dernier salon préparé sous la responsabilité de Geneviève et Joël Rouet. Un succès, comme d’habitude, avec 37 artistes exposés, plus de 5 000 visiteurs, et un catalogue invitant à la visite des galeries des artistes saint-antoninois les plus proches du lieu de l’exposition.

2017 sera la surprise de la nouvelle responsable, Mathilde Amilhat, une artiste installée à Saint-Antonin depuis deux ans. Le salon se tiendra, comme d’habitude, du 14 juillet au 15 août.

6) L’atelier de reliure

Toujours sous la conduite d’André de Ravignan, l’atelier de reliure entame sa 12e année d’existence. Les séances ont lieu tous les lundis après-midi, de 14h à 17h, dans le local place de la Jougarie, face à la « maison du Roy ».

La fréquentation se maintient autour d’une dizaine de membres, avec souvent beaucoup de monde autour de la grande table de travail. Réguliers ou revenant pour quelques séances, tous s’enrichissent de la diversité



des expériences et des travaux entrepris par chacun. Une trentaine de volumes ont été restaurés cette année, avec plus de variété dans les techniques, comme plusieurs restaurations en reliure peau.

Outre les volumes apportés par les membres, nous prenons en charge la restauration des livres que vous souhaitez: livres anciens, neufs ou dépenaillés, bibles ou bandes dessinées, livres techniques ou livres d'art, tout est bon à restaurer et à faire revivre... N'hésitez pas à venir visiter l'Atelier, où il vous sera réservé le meilleur accueil.

7) Le cercle d'occitan

Rémy Lestrat continue d'animer les cours du mercredi à 18h (sauf en juillet et août). Le nombre des participants, toujours passionnés par cette langue, reste constant (une quinzaine de personnes).

8) Le cercle des jardiniers

Colette Lemieux et Nicole Scotto d'Abusco font vivre cette activité dont les participants (qui sont maintenant une bonne vingtaine) se réunissent tous les deuxièmes jeudis de chaque mois, au foyer des aînés pour herboriser, échanger connaissances et bonnes adresses, visiter d'autres jardins ou pépinières. Ils découvrent des plantes nouvelles et de nouveaux savoir-faire notamment en contribuant activement aux différentes « bourses aux plantes » des environs.

Au cours de l'année, les jardiniers du « cercle » ont procédé au nettoyage du jardin médiéval créé par Pierre-Noël Frileux et qu'il présentait dans l'article « Un jardin médiéval à Saint-Antonin-Noble-Val » paru dans le bulletin 2009 de notre association.

Deux sorties ont permis, à ceux que cela intéressait, de visiter la pépinière Filippi à Mèze (34) et la bambouseraie d'Anduze (30).

Sortie du cercle des jardiniers : photo de famille

9) Le site Internet et la messagerie

Philippe Legru met à jour et enrichit le site web actuel (<http://savsa.net>), créé le 4 septembre 2016, et le grand nombre de ses visiteurs atteste de l'intérêt croissant que suscite notre association (810 visiteurs sur les six premiers mois, avec 1 549 ouvertures de sessions et 9 216 vues). Désormais, la Société a une adresse courriel: savsa82140@gmail.com

En outre, l'activité informatique actuelle prend en compte les réalisations "multimédia" (images, vidéo, son... pour les projections durant les réunions) et le support informatique pour les besoins de la SAVSA.

10) Les publications, le bulletin annuel

Le bulletin annuel paraît en juin.

Le guide des PR, réédité en 2016, a été enrichi: coordonnées GPS, Un 25e circuit, quelques renseignements sur des éléments remarquables du patrimoine.

Les principales publications sont: *Le guide illustré de St-Antonin, Sculptures de la maison romane, Histoire de St-Antonin* par Jean Donat. En 2017, nous publierons les actes de notre journée de mai 2016 consacrée à Georges Julien.

Toutes nos publications sont en vente à l'office du tourisme ainsi qu'à la maison de la presse et sont disponibles sur notre stand du marché en juillet et août. ■



Rapport financier 2016

Compte de résultat

Société des Amis du Vieux Saint-Antonin **Compte de résultat - Exercice 2016 (Du 1/1 au 31/12)**

	Cotisations et bulletins	Publications	Salon d'Art Contemporain	Administration générale & autres activités courantes	TOTAUX
Produits					
Cotisations reçues	6 593,00			0,00	6 593,00
Ventes publications		3 768,90		0,00	3 768,90
Ventes et produits divers			769,00	0,00	769,00
Prestations				641,00	641,00
Commissions reçues			970,50	0,00	970,50
Inscriptions Salon d'été			1 225,00	0,00	1 225,00
Produits financiers & divers			106,70	184,26	290,96
Subventions & partenariats			3 000,00	0,00	3 000,00
Total Produits	6 593,00	3 768,90	6 071,20	825,26	17 258,36
Charges					
Achats stockés +/- Variat. Stocks		1 442,41		0,00	1 442,41
Fournitures administratives		48,92	390,46	824,08	1 263,46
Fournitures diverses				895,80	895,80
Prestations et indemnités diverses	2 162,75		5 743,08	1 433,70	9 339,53
Frais postaux et Télécom	416,41	5,60	197,20	376,85	996,06
Assurances				382,88	382,88
Autres frais divers de gestion			582,86	125,17	708,03
Dotation aux amortissements				441,00	441,00
Total Charges	2 579,16	1 496,93	6 913,60	4 479,48	15 469,17
EXCEDENT OU INSUFFISANCE	4 013,84	2 271,97	-842,40	-3 654,22	1 789,19

La Trésorière, Paule Régine TODESCO

Le Président, Thierry LE ROY

Bilan au 31 décembre 2016

SOCIÉTÉ DES AMIS DU VIEUX SAINT-ANTONIN BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2016

ACTIF	€uros	PASSIF	€uros
			51 205,01
		Fonds associatif à fin décembre 2016	
Matériel de bureau & informatique - Amortissement	1 444,03 -982,00		
Dépôts & Cautiommements	305,00	Excédent de l'Exercice 2016	1 789,19
Stocks	15 839,21		
Clients	0,00		
Produits à recevoir	2 585,00	Charges à payer	0,00
Avance permanente	150,00		
Disponibilités	33 906,04		
Banque (Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées)	12 124,83		
Compte Livret Crédit Agricole Nord Midi-Pyrénées	21 621,15	Compte d'attente & à régulariser	385,88
Caisse	160,06		
Charges constatées d'avance	132,80	Produits constatés d'avance	0,00
TOTAL	53 380,08	TOTAL	53 380,08

La Trésorière, Paule Régine TODESCO

Le Président, Thierry LE ROY

Procès-verbal de l'Assemblée générale du 13 août 2016

Le samedi 13 août 2016, l'assemblée générale de l'association « Société des Amis du Vieux Saint-Antonin et de sa région en Rouergue, Quercy, Albigeois » s'est déroulée conformément aux statuts dans la salle des Congrès de la mairie de Saint-Antonin, sous la présidence de Thierry Le Roy.

Le maire, Gérard Agam, président d'honneur de l'association, était représenté par Denis Ferté, premier adjoint.

Le nombre de membres présents ou représentés est de 112. Le président ouvre la séance, et, après un mot de bienvenue, rappelle l'ordre du jour :

- Désignation du président et du secrétaire de séance ;
- Rapport moral et vote ;
- Rapport d'activité et vote ;
- Rapport financier et vote ;
- Vote pour le renouvellement partiel du conseil d'administration (bulletins secrets) ;
- Questions diverses.

Désignation du président et du secrétaire de séance : Thierry Le Roy et Philippe Legru sont désignés, respectivement, comme président et secrétaire de séance.

Rapport moral :

Thierry Le Roy donne lecture du rapport moral. Après discussion, le rapport moral est adopté à l'unanimité.

À cette occasion, sont récompensés pour des travaux de restauration les propriétaires de deux maisons situées dans le centre-bourg (restauration de façades, notamment d'une maison de la place de la Jougarie).

Rapport d'activité :

Les différentes activités - reliure, entretien et signalisation des sentiers, cours d'occitan, cercle des jardiniers, salon d'été, publications, conférences - sont évoquées par leurs animateurs respectifs pour l'année 2016.

Le rapport d'activité est adopté à l'unanimité.

Rapport financier :

Paule-Régine Todesco présente le compte de résultats et le bilan de l'exercice 2016. Le compte de résultat fait apparaître un excédent des produits sur les charges de 1789,19 euros.

Le bilan au 31 décembre 2015 présentait un total de 53 380,08 euros.

Le rapport financier est adopté à l'unanimité.

Renouvellement partiel du conseil d'administration :

Le vote s'est déroulé à bulletins secrets, sous la tutelle de deux assesseurs, Monique de Ravignan et Jean-Michel Bourgues.

Ont été élus ou réélus :

- Claude Naboulet
- Laure Mézière

La séance s'est achevée vers 19 heures et les participants ont été invités à un pot amical.

Le secrétaire de séance

Philippe Legru

Le président de séance,

Thierry Le Roy ■